

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 13 janvier 2020

### **Solidarité avec les sapeurs-pompiers du Bas-Rhin**

Tout au long du mois de décembre nos collègues du Corps départemental des sapeurs-pompiers 67 ont été confrontés à de très nombreux actes de violences urbaines (feux de voitures et de mobiliers urbains, tirs de mortiers, caillassages...). Le paroxysme de ces évènements avait été atteint dans la nuit du 31 décembre par de réelles agressions envers les Sapeurs-Pompiers.

Le président d'Avenir Secours et le Bureau national apportent tout leur soutien aux personnels engagés dans des situations totalement éloignées de notre cœur de métier. Grâce au professionnalisme de chacun, la préparation opérationnelle et les conditions d'engagement des moyens ont pu répondre à une situation exceptionnelle.

Dans ce contexte, la section locale, accompagnée des autres organisations représentatives, a pu être reçue par le président de l'agglomération strasbourgeoise ainsi que le maire de Strasbourg. Une marche blanche est organisée ce vendredi 17 janvier pour sensibiliser l'ensemble des protagonistes ainsi que la population sur une situation intolérable ! Une délégation sera reçue par le préfet.

Nous en appelons à la responsabilité de tous les acteurs afin que cessent ces épisodes qui mettent en danger non seulement la vie des opérants mais aussi la bonne distribution des secours.

Dans un autre contexte que celui des violences urbaines mais tout autant condamnable, trois de nos collègues ont été agressés la nuit dernière. Nous leurs souhaitons un prompt rétablissement.

Nous savons pouvoir compter sur la section départementale d'Avenir Secours mais aussi l'ensemble des partenaires pour un retour à la sérénité et la prise en compte des mesures indispensables de prévention, de médiation et à chaque fois de condamnations dissuasives pour que la peur change de camp !

Force doit rester à la Loi !

#### CONTACT PRESSE

**Alain LARATTA**, vice-président chargé de communication : 07 69 95 51 71

**Adrien SABOS**, président de la section départementale AS 67 : 06 16 68 42 37